

Prix de la mixité urbaine – KOREGRAF

PRIX DÉCERNÉS :

- Échelon national : La Pyramide de Vermeil
- Échelon régional : La Pyramide d'Argent

PRÉAMBULE :

Le « Prix de la Mixité urbaine » a pour vocation de primer un projet d'ensemblier urbain, opération comprenant plusieurs bâtiments et des services associés, à usages distincts. Il peut s'agir d'une opération de restructuration urbaine ou en zone d'urbanisation.

CRITÈRES MINIMUM :

La taille de l'opération

L'opération doit développer une superficie globale construite supérieure ou égale à 5000 m² de surface de plancher et comprendre au moins deux bâtiments distincts.

Des projets d'une surface de plancher inférieure à 5000 m² et/ou comprenant un seul bâtiment pourront toutefois être examinés au cas par cas, en particulier dans les régions où le marché le justifie ».

Une mixité fonctionnelle

L'opération doit s'inscrire dans un environnement marqué par des services : services à la personne, services aux entreprises, services à l'enfance, à la culture...

L'opération peut être à dominante résidentielle ou non.

Les projets résidentiels doivent répondre à un besoin de parcours résidentiel, à l'intérieur même du quartier ou en fonction du tissu local.

Aménagement et architecture

Le projet sera également apprécié en fonction de la qualité des espaces publics et privés. Les bâtiments réalisés doivent présenter une architecture originale et innovante. Ils pourront prendre en compte les caractéristiques des façades et couverture des bâtiments voisins au site de réalisation, ou être en rupture.